

PROCES VERBAL DE LAREUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2014

Le 6 octobre 2014 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, BIGOT Lydia, LABRY Odile, MEHL Mireille, VAUTARET Virginie, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred, HAISMANN Bernard, MASUREL Jordane.

Absents représentés : Mr Dominique ARMAND a donné pouvoir à Mr Marcel GENS,

Mme Aurélie CORTINOVIS a donné pouvoir à Mme Virginie VAUTARET

Mr Jordane MASUREL est élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

Décide, suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, de modifier les horaires des postes des agents chargés de la garderie périscolaires et d'une ATSEM.

Adopte le rapport, de l'année 2013, sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune de BRENS.

Adopte le rapport, de l'année 2013, sur prix et la qualité du service public assainissement collectif.

Propose à l'administration des finances publiques une liste de commissaires titulaires, non titulaires et domiciliés hors de la commune pour établir la commission communale des impôts directs.

Prend connaissance de l'augmentation des coûts de fonctionnement générés par la réforme des rythmes scolaires, fixe comme suit les nouveaux tarifs de la garderie périscolaire et du temps d'activités périscolaires à compter du 1^{er} novembre 2014

	Tarif A Quotient de 0 à 700 €	Tarif B Quotient supérieur à 701 €
Forfait 1 enfant	44 €	50 €
Forfait 2 enfants	82 €	93 €
Forfait 3 enfants	115 €	130 €
Forfait 4 enfants	145 €	165 €
La ½ h de garde	0.80 €	1 €

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) ¾ h : 1 €

Prend connaissance du questionnaire qui sera distribué aux parents pour la mise en place d'un éventuel temps calme.

Décide l'achat d'une petite sono pour un coût de 520 €.

Prend connaissance :

du rapport d'activité du syndicat du Haut Rhône

de l'état d'avancement du site internet : mise en ligne prévue fin novembre.

du compte rendu de l'harmonie et des activités proposées par l'association

que le recensement de la population aura lieu en janvier 2015.

Brens le 6 octobre 2014
Le Maire,
Jean-Marc PAITA